

Bruxelles, 16 mars 1910.

Monsieur G. Peano, Cavourto.

Mon cher directeur,

Puisque vous me demandez de spécifier mon vote, je vous prie d'accepter ce qui suit comme réponse à la circulaire N° 100, § 3. Veuillez donc considérer comme non reçu ce que je vous ai écrit le 8 mars sur ce § 3 (comme vous comprenez bien, j'en ai nullement voté sur la citation des §§ 5 et 6 du règlement).

Je vote contre p. 57 § 1 a et b parce que je trouve ces propositions moins larges que la résolution N° 11:

Tel radik es le plu bon, kel ekist Kuala parol national u Kuala parol ekstrik in linguu prinsipal le plu mult de Europ.

Cette rédaction laissait une certaine liberté. Rosenberger a interprété la résolution N° 11 en consultant la série ETDSYRL. Cette série me plaît mieux que la série ETDSYRP, proposée par Peano, parce que L > P.

On peut cependant objecter contre la série de Rosenberger: 1° que le latin est une langue morte; 2° que la consultation du latin donne une prépondérance trop grande aux langues romanes, puisque ETSY sont romans et S est roman quant à son vocabulaire. Sur les 6 grandes langues vivantes il y a donc une majorité d'au moins $3\frac{1}{2}$ pour les éléments romans.

Je crois qu'on ferait mieux de maintenir

la résolution 11. Tout au plus pourrait on indiquer les langues que l'Académie est tenue de consulter.

Contre-proposition. L'Académie Consultera pour le choix des vocables la série des 6 grandes langues européennes : E F D S R.

Si un vocable n'est pas commun à toutes les 6, l'Académie Consultera encore les langues secondaires suivantes:

le polonais comme second représentant des langues slaves
" suédois " représentant " " Scandinaves
" néerlandais " second représentant " " bas-allemands
" portugais " 4e représentant " " romanes

La consultation ~~des~~ d'autres langues reste facultative et est recommandée dans les cas difficiles.

En général on peut dire des propositions de p. 57-60 qu'il y a un manque de continuité avec les travaux précédents de notre Académie. Leur ensemble forme un saut dans le moins lisible, aboutit à une langue moins internationale, puisque le latino S. H. est moins facile à déchiffrer que le Neutral, l'Universal ou l'Ido.

C'est pourquoi il m'est impossible de voter ces propositions en bloc. J'ai formulé une contre-proposition à § 1 a b, et je préfère de m'abstenir de voter quant aux autres propositions.

Je me sens obligé de maintenir mon amendement de Circulaire N° 100 § 2. Je vous prie de formuler vos critiques dans les Circulaires. J'y répondrai et on finira par trouver une solution qui tiendra compte des deux opinions.

J'espère avoir été suffisamment clair cette fois-ci et je vous prie, mon cher Directeur, d'agréer l'expression de mes sentiments affectionnés.

W. Bonto